

Le génocide des Tutsi (2/5) La période coloniale (1894-1962)

Lionel Chanel

Thucydide, 7 mai 2014

D’abord allemand puis belge, le Rwanda se trouva profondément déstructuré par la présence européenne, laquelle se manifestait aussi par les missionnaires venus convertir les indigènes. Surtout, il fut intoxiqué par une idéologie hamitique qui faisait des Tutsi une race supérieure à celle des Hutu. La lutte pour l’indépendance n’y changea rien. Au contraire.

Exactement cent ans avant le génocide, en 1894, furent nouées les premières relations officielles entre les émissaires de l’empire allemand et la monarchie rwandaise. Quatre ans plus tôt, Britanniques et Allemands avaient conclu un traité qui plaçait l’Afrique de l’est — dont le Rwanda — dans la sphère germanique. La présence allemande au Rwanda fut de courte durée car, à l’issue de la première guerre mondiale, le Rwanda passa sous tutelle belge. Il le res-

tera jusqu’en 1962. Il ne s’agit pas ici de retracer l’histoire de la colonisation du Rwanda mais plutôt de mettre en lumière les éléments ayant contribué à la radicalisation du clivage Hutu/Tutsi au Rwanda.

L’idéologie hamitique

Les premiers explorateurs arrivés au Rwanda étaient imprégnés d’idées racistes qui s’étaient développées au cours des décennies précédentes. Ethnologues et anthropologues s’étaient mis à élaborer des classifications des différents peuples africains. Par ailleurs, l’un des plus importants penseurs racistes, Arthur de Gobineau, avança l’idée, dans son célèbre ouvrage intitulé *Essai sur l’inégalité des races humaines* paru dans les années 1850, qu’une « coulée blanche », survenue il y a 5000 ans, était à l’origine de toute trace

de civilisation en Afrique. Cette idée fut reprise et développée par d'autres penseurs. Pour la résumer, on peut dire que des populations qualifiées de « hamites », venues d'Asie, se seraient répandues en Afrique il y a plusieurs milliers d'années avant de s'abâtardir au contact des « nègres » vivant sur place. Ces Hamites auraient été à l'origine de toute civilisation sur le continent africain. Cette hypothèse hamitique affirmait également que parmi les races supérieures hamites se trouvaient des sémites. Les colonisateurs expliqueront ainsi la présence de « Juifs africains » dans les populations qu'ils soumettront. « On touche déjà du doigt les ambiguïtés de la thèse européenne des « races supérieures venues d'Asie », ces races admirables dont il faut se méfier... » [1] écrivent Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda.

Ainsi, lorsque les Allemands découvrirent le royaume nyiginya, ils se trouvèrent en présence d'une monarchie très élaborée, avec son roi, sa cour, son administration et son armée. Ils notèrent également l'existence des rapports entre éleveurs, tutsi, et agriculteurs, hutu. Constatant que c'est dans le groupe tutsi que se recrutaient les aristocrates et s'appuyant sur les différences physiques, réelles, entre Hutu et Tutsi, ainsi que sur la naissance en voie patrilinéaire qui faisait du fils d'un Hutu un hutu et de celui d'un Tutsi un

tutsi, les Européens assimilèrent les Tutsi à une race de conquérants « hamites » venue d'Éthiopie qui auraient asservi les Hutu vivant dans la région. Quant aux Hutu, ils appartiendraient au groupe bantu, terme ayant pris une connotation raciste servant à désigner à la fois un groupe ethnique, un type d'activité économique et même un type physique. Le bantu se voyait affublé de toutes les caractéristiques négatives du Nègre.

Ainsi, les Européens virent dans les Tutsi une race de « féodaux » hamites ayant apporté la civilisation à une race de nègres, les Hutu. Cette race supérieure aurait réussi à construire une civilisation élaborée comme en témoignaient l'existence d'un État. Ainsi, de cette façon, les Européens firent des Tutsi des étrangers dans leur propre pays, puisqu'ils étaient censés être, selon l'idéologie hamitique, des envahisseurs venus d'Éthiopie. Par ailleurs, certains n'hésitaient pas à voir dans les Tutsi des juifs. Ainsi, une religieuse allemande du Rwanda, sœur Klaver Eprevier, pensait que les Tutsi étaient des Sémites qui présentaient un « type juif » et avaient des « coutumes juives ». [2] Mais, justement, parce que les Tutsi avaient des traits juifs, les colonisateurs développèrent une attitude ambivalente à leur égard, mêlée à la fois d'admiration et de méfiance. Admiration en raison de leur supériorité raciale

sur les Hutu ; méfiance parce qu'ils étaient décrits comme étant fourbes, cupides et malhonnêtes.

Des mesures renforçant la soumission et l'humiliation des Hutu

Une histoire officielle élaborée par les Européens se mit donc en place, fondée sur une double équation : Hutu = autochtones = serfs ; Tutsi = envahisseurs = seigneurs. Les colonisateurs allaient utiliser la monarchie tutsi comme « courroie de transmission » pour imposer leur domination sur la population indigène. L'instauration de cette histoire officielle fut permise par la destruction de l'unité culturelle et identitaire des Rwandais provoquée par la colonisation, celle des Allemands (1890-1916) et des Belges (1916-1962), et celle des missionnaires catholiques.

La présence allemande eut un impact très limité sur le Rwanda. En revanche, les autorités belges bouleversèrent l'administration du territoire. La province du Ruanda-Urundi (regroupant le Rwanda et le Burundi actuels) était dirigée par un vice-gouverneur. Le Ruanda et l'Urundi formaient chacun une résidence à la tête de laquelle se trouvait un chef. Celui du Ruanda était installé à Kigali. Le gouverneur Charles Voisin dé-

cida en 1926 de réorganiser l'administration du Ruanda : les trois fonctions existantes jusqu'alors (chef des terres, chef des pâturages et chef des hommes) furent supprimées au profit d'un chef unique, dont les subordonnés étaient des sous-chefs. Ces postes échurent pratiquement tous à des Tutsi. Ainsi, en 1959, sur 45 chefs, 43 étaient tutsi et sur 559 sous-chefs, 549 l'étaient. Les Hutu se virent éjectés des postes à responsabilité et se retrouvèrent sous le contrôle plus étroit d'un chef unique. En parallèle, des cartes d'identité furent mises en circulation, avec mention obligatoire du groupe auquel appartenait son possesseur : Hutu, Tutsi ou Twa. Ces cartes d'identité continuèrent d'exister après l'indépendance et furent « l'étoile jaune » des Tutsi en 1994.

D'autre part, le système de l'uburetwa fut alourdi et introduit dans des régions récemment conquises par le mwami, c'est-à-dire chez des populations qui ne l'avaient jamais connu. Rappelons que l'uburetwa consistait en des jours de corvée à effectuer au profit des dirigeants. Or, ces corvées ne pesaient que sur les Hutu. En outre, les autorités coloniales aggravèrent cette institution en en faisant une obligation individuelle : auparavant, elle était collective, c'est-à-dire que c'est le lignage qui y était astreint. Désormais, ce furent tous les hommes valides qui durent l'effectuer. Dans le système colonial belge, les

Tutsi, qui étaient la « race géante » des seigneurs, avaient droit aux honneurs et aux exemptions tandis que les Hutu, race de serfs « nègres », étaient voués à l'exclusion et aux atteintes.

Les Missionnaires d'Afrique, société de missionnaires catholiques créée en Algérie en 1868, plus connus sous le nom de Pères blancs, eurent un rôle déterminant dans le Rwanda colonial. La première mission du Rwanda fut fondée en 1900. Dans un premier temps, les Pères blancs essayèrent de convertir les Hutu. Puis dans un second temps ils s'appuyèrent sur l'élite tutsi pour évangéliser le Rwanda. Comme le dit un jour Mgr Classe, le vicaire apostolique du Rwanda, à propos des Tutsi : « Chefs-nés, ceux-ci ont le sens du commandement. . . C'est le secret de leur installation dans le pays et de leur mainmise sur lui. » [3] Dans l'entreprise de christianisation, toute trace de paganisme devait être balayée. Ainsi le culte de Ryangombe fut combattu sans répit par les missionnaires. En 1925, la fête annuelle des moissons fut interdite. Quant à la royauté sacrée, elle fut sérieusement attaquée. En effet, le roi Musinga était farouchement opposé à l'action des Pères blancs car beaucoup de notables tutsi se convertirent dans le but d'obtenir un certain pouvoir face au monarque. Ce dernier tenta vainement de conserver ses prérogatives mais devant sa résistance,

les Belges le destituèrent en 1931 et le remplacèrent par son fils, Rudahigwa, qui monta sur le trône sous le nom de Mutara III.

L'Église devint la première institution du pays. C'est elle qui détenait, en effet, le monopole de l'éducation. Et, conformément à ses projets, elle entendait former l'élite du pays de telle sorte qu'elle devienne une « courroie de transmission » de l'action évangélisatrice. Ainsi, furent créés des établissements scolaires chargés de former les fils de l'élite. Le plus connu d'entre eux fut le groupe scolaire d'Astrida dont les effectifs furent, dans leur très grande majorité, tutsi. Les élèves sortant de ces établissements étaient appelés à occuper des fonctions de commandement ou des postes à responsabilité dans l'administration. Les Hutu avaient aussi accès à l'enseignement supérieur en allant au séminaire. Mais leur formation les cantonnait à des emplois subalternes.

La désacralisation de la monarchie, la destruction de la religion traditionnelle, le renforcement du clivage Tutsi/Hutu selon un schéma « seigneurs dominants »/« serfs dominés » fit éclater l'unité identitaire et culturelle des Rwandais. Le vide ainsi laissé fut occupé par le mythe hamitique, cette histoire officielle faisant des Hutu et des Tutsi des races distinctes. Dans cette optique, l'Église porte une lourde res-

ponsabilité. Comme l'écrit Jean-Paul Kimonyo : « Les écoles tenues par les missionnaires catholiques furent donc le lieu privilégié de la diffusion active du mythe hamitique dans le corps social rwandais. » [4] Ainsi, même les « petits » Tutsi, adhérant à l'idéologie hamitique, se sont crus supérieurs aux Hutu. Et ces derniers, de leur côté, développèrent un fort sentiment de frustration et d'humiliation combiné à une forte haine contre tous les Tutsi.

Le tournant de l'après-guerre

La période s'ouvrant après 1945 vit d'importants changements se produire. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la contestation grandissait et les révoltes éclataient dans les empires coloniaux : le mouvement des peuples colonisés vers l'indépendance était en marche. Le Ruanda-Urundi n'y échappa pas. C'est dans ce contexte que le 13 décembre 1946 un accord fut signé entre l'ONU et la puissance coloniale, la Belgique, faisant obligation à cette dernière de mener le Rwanda à l'indépendance en permettant la participation des populations indigènes à des organes représentatifs élus. Les premières élections eurent lieu en 1953 et 1956.

En parallèle, un nouveau personnel ecclésiastique émergea à partir de la fin des années 1940 avec de jeunes prêtres belges à la sensibilité sociale développée par un courant de la gauche catholique. Ces prêtres prirent fait et cause pour les Hutu, le peuple « majoritaire » asservi par les Européens et les Tutsi.

L'élite tutsi, s'apercevant que le soutien des Belges était en train de disparaître, s'inquiéta de l'alliance entre la Belgique et la majorité du peuple, essentiellement hutu, et craignit que la démocratisation à venir ne la chasse du pouvoir. En conséquence, ses membres militèrent de leur côté pour que l'indépendance de leur pays fût la plus rapide possible. Or, dans le contexte international où les communistes se présentaient comme les champions de l'anti-impérialisme et de l'anticolonialisme, les responsables tutsi passèrent, aux yeux de l'Église et de l'administration belge, pour de dangereux révolutionnaires marxistes.

Enfin, une contre-élite hutu, formée dans les séminaires, se manifesta et, nourrie des schémas de l'idéologie hamitique qu'ils ont intériorisés, commença de s'organiser en créant des sociétés de sécurité mutuelle et des associations telles que le MSM, Mouvement social Muhutu, mais aussi en prenant position par des publications. L'un des textes les plus fameux fut publié le 24 mars 1957 : intitulé

« Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda », il est plus connu sous le nom de Manifeste des Bahutu. C'est un texte qui développe tous les thèmes de l'idéologie hamitique : la race de féodaux tutsi qui aurait colonisé les Hutu, le double colonialisme « hamite » et européen, ainsi que la volonté de maintenir la mention « raciale » sur les papiers d'identité de manière à prouver le poids démographique des Hutu face aux Tutsi, etc. ... (lire notre étude détaillée)

La Belgique autorisa la création de partis politiques. Le MSM, dirigé par Grégoire Kayibanda, se transforma en parti politique en septembre 1959 sous le nom de Parmehutu — Parti du mouvement de l'émancipation hutu. Un an auparavant, l'APROSOMA — Association pour la promotion sociale de la masse — devint aussi un parti politique. En mai 1959 apparut l'UNAR — Union nationale ruandaise —, parti émanant de l'aristocratie tutsi et favorable à une indépendance rapide, mais regroupant aussi bien des Tutsi que des Hutu. Et, en septembre, naquit le RADER — Rassemblement démocratique rwandais. Au sein du Parmehutu, deux courants s'opposaient pourtant : l'un considérait l'opposition Hutu/Tutsi comme une opposition raciale ; l'autre analysait les conflits en termes de différences socio-économiques. Le Manifeste des Ba-

hutu, qui privilégiait la première option, créa un « schisme » (Kimonyo) dans le parti. Et l'« Église catholique [...] a apporté sa caution morale à l'option du Parmehutu et a largement donné à ce parti les moyens de développer son audience en lui permettant de prendre le contrôle des journaux en langue kinyarwanda, et d'utiliser [...] le réseau des mouvements associatifs catholiques » explique Jean-Paul Kimonyo. [5] Ainsi, en 1960, le Parmehutu adressa aux « anticolonialistes du monde » un « appel pathétique du Ruanda ». On peut y lire :

« Les populations du Ruanda-Urundi veulent leur indépendance ; [...] elles veulent une indépendance qui lève les deux colonialismes que l'histoire a superposés sur les populations : le colonialisme des Tutsi et la tutelle européenne. Le premier colonialisme au Ruanda est la féodalité de caractère colonialiste : les populations hutu, 85 % du pays, ont été soumises par les Tutsi à un régime féodo-colonial inhumain ; les coloniaux tutsi, de race éthiopoïde, ne représentent à peine que 14 % de la population... » [6]

Les « deux colonialismes », « le colonialisme tutsi », la « race éthiopoïde »... Tous ces thèmes, déjà développés dans le Manifeste de 1957, renvoient à l'idéologie hamitique importée par les Européens. Il faut souligner que jusqu'en 1959, seules les élites, hutu et tutsi, étaient contami-

nées par le mythe hamitique. Beaucoup de Tutsi pauvres adhéraient aux idées sociales du Parmehutu et de nombreux Hutu haut placés avaient rejoint les rangs de l'UNAR.

Ainsi, une nouvelle double équation, inversant les valeurs mais reposant toujours sur l'hypothèse hamitique, s'était instaurée : Tutsi = envahisseurs = colonisateurs ; Hutu = autochtones = opprimés. Désormais, ce furent les Hutu qui bénéficièrent d'un regard bienveillant de la part de leur propre élite, tandis que les Tutsi étaient considérés de manière péjorative par cette même élite.

La révolution de 1959 et l'indépendance

Le 1^{er} novembre 1959, un militant du Parmehutu fut agressé à Ndiza, dans le centre du pays, par de jeunes membres de l'UNAR. Cet événement entraîna des violences dans la quasi-totalité du pays : des groupes de Hutu incendièrent et pillèrent des maisons appartenant à des Tutsi dont certains d'entre eux trouvèrent la mort. Les autres se retrouvèrent sinistrés. En réponse, l'UNAR organisa des commandos qui attaquèrent des leaders hutu, dont certains furent assassinés aussi. Au total, 200 morts au minimum furent à dénombrer. L'état d'urgence fut proclamé et le colonel

Logiest, commandant militaire, fut nommé résident spécial. Imprégné lui aussi du schéma de pensée hamitique, il voyait les Hutu comme « une population opprimée, poussée à bout de patience et de silence ». [7] Il soutint donc la cause des leaders hutu.

Début 1960, le colonel Logiest décida de remplacer, dans le nord-ouest, les chefs tutsi par des chefs hutu. Des milliers de Tutsi furent déplacés au sud-est du Rwanda, dans une région insalubre, le Bugesera. Des persécutions contre les Tutsi eurent lieu également, forçant des centaines d'entre eux à fuir à l'étranger, huit mille au total. En juillet, se déroulèrent les élections communales dans un contexte de répression et d'interdiction des réunions politiques instaurée par la tutelle belge. Le Parmehutu en sortit grand vainqueur et le colonel Logiest put déclarer : « la révolution est terminée. » Ce qui n'empêcha pas que, les 14 et 15 octobre, à Kibingo, treize Tutsi furent assassinés. . .

Des élections législatives devaient se tenir dans les mois suivants mais l'ONU, face aux violences perpétrées, exigea au préalable une réconciliation nationale. Les leaders hutu ne voulaient évidemment pas de report des élections alors que les dirigeants tutsi pressaient l'organisation internationale de leur donner l'indépendance. Aussi, soutenus par les Belges, plus de 3000 conseillers communaux,

la plupart membres du Parmehutu, se rendirent à Gitarama où ils annoncèrent, le 28 janvier 1961, l'abolition de la monarchie et proclamèrent la République : c'est le coup d'État de Gitarama.

Les élections législatives et un référendum sur la monarchie se tinrent le 25 septembre : le Parmehutu recueillit plus de 77 % des suffrages, tandis que la monarchie fut rejetée par 75 % des votants. Le 26 octobre, Grégoire Kayibanda fut élu président de la République. Les violences émaillèrent les scrutins. En septembre et octobre encore, 150 Tutsi furent assassinés près de Butare. De nouvelles vagues de réfugiés se formèrent. Enfin, l'indépendance de la République rwandaise — et du royaume du Burundi — fut proclamée le 1er juillet 1962.

La « révolution sociale » de 1959-1961 allait marquer désormais, pour l'élite hutu, puis, dans les années à venir, pour tous les Hutu, la victoire du « peuple majoritaire », du « vrai » peuple, face aux « colonialistes-féodaux » tutsi. Et tout événement favorable aux Tutsi allait être inter-

prété comme un risque de retour à l'« Ancien Régime » tutsi, c'est-à-dire à l'asservissement des Hutu par une minorité. Cette lecture de l'histoire était directement léguée par les colonisateurs au peuple rwandais nouvellement indépendant. Et elle était porteuse des germes de la tragédie de 1994.

[1] CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, Rwanda. *Racisme et génocide. L'idéologie hamiitique*, Paris, Belin, 2013, p. 32.

[2] Ibid., p. 59.

[3] Cité par LUGAN, Bernard, Rwanda. *Le génocide, l'Église et la démocratie*, Monaco, Le Rocher, p. 41.

[4] KIMONYO, Jean-Paul, Rwanda. *Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008, p. 31.

[5] Ibid., p. 44.

[6] Cité par LUGAN, Bernard, Op. cit., p. 77, et par CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, Op. cit., p. 138.

[7] Cité par CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, Op. cit., p. 135.